NAMUR MAGAZINE **N°29**

SOMMAIRE

CULTURE 2
Les arts ont la parole

ÉVÉNEMENT 5
MultiCité
Namur en Mai
Un Pt'it 4h fait maison

TOURISME 8
À table
Le folfklore et les saveurs en fête

AGENDA 9
Zingaro, le retour…

CINÉMA 10

ENSEIGNEMENT 12
La plume de coq
Les Olympiades 2001

JEUNESSE 13
Les Nutons en chanson
Activités enfants admis

VIE COMMUNALE 16
Ville mode d'emploi
Le Collège échevinal

PROJETS DE VILLE 26

SPORT 28

CONTRAT DE SOCIÉTÉ 29
Quartier libre !

SÉCURITÉ 30
Réforme des polices

VIE ASSOCIATIVE 32
L'Institut Kegeljan

ENVIRONNEMENT 36
Les déchets se mettent au vert

COUVERTURE :
FESTIVAL DES ARTS FORAINS
PHOTO - JACQUES LEURQUIN

ÉDITO

Réussir ensemble

A l'occasion du dernier scrutin communal, vous m'avez fait l'honneur de me choisir comme Bourgmestre de Namur.

Cet honneur, je l'assumerai avec la fierté d'être le premier magistrat de notre ville que nous aimons tous, une ville vivante et chaleureuse, au patrimoine aussi riche que dense, une capitale sise au confluent de deux cours d'eau chargés d'histoire ; je l'assumerai aussi avec l'humilité qui convient face à l'ampleur de la tâche qui nous attend et à la responsabilité qui m'est ainsi confiée.

En effet, cette législature qui débute, la première du troisième millénaire impose une légitime ambition pour le développement de notre ville et le bien-être de tous ses habitants.
J'en ai fixé les axes comme les moyens dans la déclaration de politique générale que j'ai prononcée devant le Conseil communal lors de son installation le 8 janvier dernier.
Le programme qui y est décrit doit apporter à Namur le développement dont elle a aujourd'hui besoin. Notre ville a grandi et son statut de capitale fait d'elle une vitrine de la Wallonie.

Mais cette croissance doit bénéficier à tous, aux habitants du centre comme à ceux de la périphérie, dans tous les domaines : qu'ils soient économique, urbanistique, social, culturel ou sportif, qu'ils touchent à la mobilité, à la sécurité, à la qualité de la vie, au logement comme aux services et cela, dans l'esprit de convivialité et de solidarité qui caractérise les Namurois.

J'entends, pour réaliser ce programme, être l'animateur d'une équipe d'hommes et de femmes décidés et dont la volonté est d'œuvrer ensemble à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés. Cette équipe travaillera en étroite collaboration avec les départements de la ville et en pleine concertation avec la population, car la confiance partagée permettra d'amplifier la motivation et la mobilisation de chacun.

Nous pourrons ainsi réussir ensemble ce vaste projet de faire de Namur, capitale de la Wallonie, une grande ville citoyenne, jeune, dynamique, espace de bien être et de modernité au sein duquel chacun se retrouvera et sera fier d'être Namurois.

C'est mon vœu pour la législature à venir; avec toute mon équipe, je vous invite de tout cœur à le partager.

BERNARD ANSELME
Bourgmestre

La déclaration de politique générale est disponible sur simple demande écrite au Cabinet du Bourgmestre, 42 rue de Fer 5000 Namur et sur le site Web : www.ville.namur.be.